

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20260309-12032026-10-02-AR
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

N/Réf. : 26/AF/VB/CT/BH/ML

76

PROMOTION INTERNE LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU GRADE D'ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES

Le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle,

Vu le code général de la fonction publique et notamment les L. 523-1 et L. 523-5,

Vu le décret n° 2008-512 du 29 mai 2008 modifié relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux, notamment l'article 16,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques, notamment l'article 7,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale, notamment les articles 30 et 31,

Vu les propositions des autorités territoriales,

Vu les lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne arrêtées le 14 avril 2021,

Considérant que, selon l'état joint en annexe, l'application du quota de 1/2 à 8% de l'effectif des fonctionnaires en position d'activité ou de détachement dans le cadre d'emplois de l'ensemble des collectivités et établissements affiliés au Centre de gestion permet l'inscription d'1 fonctionnaire sur les listes d'aptitude du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques établies au titre de la promotion interne de l'année 2026,

Considérant la valeur professionnelle de chacun des fonctionnaires proposés, notamment leur aptitude à exercer des responsabilités de niveau plus élevé et leur capacité à accomplir des tâches d'une plus grande complexité ou nécessitant des connaissances plus étendues,

Considérant que les fonctionnaires inscrits sur la liste d'aptitude ont satisfait à l'obligation de formation de professionnalisation,

Considérant les demandes d'inscription sur la liste d'aptitude formulées par les fonctionnaires concernés,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : AGENTS BÉNÉFICIAIRES DE LA PROMOTION INTERNE

La liste d'aptitude au grade d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques au titre de la promotion interne de l'année 2026 est établie comme suit :

NOM	PRÉNOM	DATE DE 1 ^{ÈRE} INSCRIPTION
BLANCHARD	Laurent	24/09/2024
GOFFARD	Julie	20/10/2025
SORET	Fabienne	09/03/2026

ARTICLE 2^e : DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

Le Président du Centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut être saisie par voie postale ou par l'application « *Télérécours citoyens* » accessible à partir du site www.telerecours.fr

ARTICLE 3^e : PUBLICITÉ

Le Directeur du Centre de gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle.

Fait à VILLERS-LES-NANCY, le 09 MARS 2026

Pour le Président et par délégation
Le Directeur,


Alain FAIVRE



Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20260309-12032026-10-02-AR
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

PROMOTION INTERNE

**Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale
de Meurthe-et-Moselle**

ETAT DES AGENTS RECRUTES PAR D'AUTRES VOIES QUE CELLE DE LA PROMOTION INTERNE ASSISTANTS TERRITORIAUX DE CONVERSATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES

DENOMINATION	COLLECTIVITE D'ACCUEIL	DATE DU RECRUTEMENT	AGENT BENEFICIAIRE DE LA PROMOTION INTERNE
<u>Quota d'accès</u> : 1/2 appliqué à 8% de l'effectif des fonctionnaires en position d'activité ou de détachement dans le cadre d'emplois de l'ensemble des collectivités et établissements affiliés au Centre de Gestion <u>Effectifs du cadre d'emplois</u> : 46 <u>Nombre de poste disponibles à la promotion interne 2026</u> : 1			Madame Fabienne SORET TOUL 2026

Bordereau de signature

[288356] - 2026-03-09 - LA PI ASSISTANT
DE CONSERVATION - EAC - Concours et
examens

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20260309-12032026-10-02-AR
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception en préfecture : 12/03/2026

Signataire	Date	Annotation
Application webservice_multigest@eric.fr	11/03/2026	Action : Visa Le document "Parapheur du Directeur CDG_001.docx" du dossier GED "2026-03- 09 - LA PI ASSISTANT DE CONSERVATION - EAC - Concours et examens" a été soumis par FAIVRE Alain le 11/03/2026 15:59:22 pour une signature électronique.
Alain FAIVRE	11/03/2026	Action : Signature  Certificat au nom de <u>Alain FAIVRE</u> (Directeur , CTRE DEP GESTION FONCTION PUB TERRITORIALE) , émis par <u>Certinomis - Prime CA G2</u> , valide du 02 mai 2024 à 10:58 au 02 mai 2027 à 10:58.
		Action : Fin de circuit

Dossier de type : CDG54 // Directeur